

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

U ASSET ALLOCATION - TARGET RETURN MODERATE USD

Luxembourg, le 8 septembre 2023

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A. (la "Société de Gestion"), en accord avec le Conseil d'Administration de U ASSET ALLOCATION vous informe des décisions suivantes relative au Compartiment U ASSET ALLOCATION - TARGET RETURN MODERATE USD (le « Compartiment ») :

A partir du 11 octobre 2023 (la "Date Effective") :

1. La dénomination du Compartiment changera en « U ASSET ALLOCATION - MULTI ASSET CONTROL »
2. La politique d'investissement du Compartiment sera en conséquence modifiée comme décrit ci-dessous (les changements sont décrits **en gras** ci-dessous dans la section **Nouvelle politique d'investissement**) :

Politique d'investissement actuelle

« L'objectif d'investissement de U ASSET ALLOCATION - TARGET RETURN MODERATE USD est de générer un rendement modéré sur l'horizon d'investissement mentionné ci-dessous.

Le processus d'investissement commence par la détermination, par le Gestionnaire d'Investissement, du rendement attendu de chaque classe d'actifs au cours des cinq prochaines années. Ces rendements attendus sont les meilleures estimations basées sur le cadre propriétaire du Gestionnaire d'Investissement qui inclut les tendances macroéconomiques à long terme en matière de démographie, de main-d'œuvre et de productivité pour définir la croissance économique, l'inflation, la politique monétaire et fiscale ainsi que de multiples mesures d'évaluation pour les cinq prochaines années. Sur cette base, un processus d'optimisation est utilisé pour définir l'allocation stratégique des actifs. Le processus d'optimisation procède à des milliers de combinaisons mathématiques de classes d'actifs afin de trouver toutes les combinaisons qui permettront d'atteindre l'objectif de performance. La combinaison présentant la volatilité la plus faible est alors définie comme l'allocation stratégique. En plus de l'allocation stratégique, une allocation tactique est mise en œuvre pour exploiter les opportunités de marché à court terme. En outre, le Gestionnaire d'Investissement peut ajouter une gestion du risque afin d'éviter des pertes importantes en cas de conditions de marché extrêmes. La performance brute du Compartiment est le rendement attendu du portefeuille d'investissement et son objectif, qui ne peut être garanti, se situe entre 3 % et 6 % en moyenne par an sur la période d'investissement recommandée. Néanmoins, en fonction des conditions de marché et du niveau des taux d'intérêt, la performance réalisée peut s'écarter sensiblement de cet objectif.

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment est géré activement et peut être investi directement ou indirectement* de la manière suivante :

Type d'actifs	Exposition directe (jusqu'à)	Exposition indirecte* (jusqu'à)
Instruments à taux fixes incluant notamment (sans limitation) notes, dépôt à terme et tout types d'obligations tels que obligations de sociétés, obligation d'état, avec les exceptions suivantes :		100%
Obligations convertibles contingentes (Cocos)		10%
Titres adossés à des actifs « Asset-backed securities » (ABS)		
Titres adossés à des créances hypothécaires « Mortgage-backed securities » (MBS)	-	10%
CAT Obligations		

Type d'actifs	Exposition directe (jusqu'à)	Exposition indirecte* (jusqu'à)
Instruments du marché monétaire		50%
Actions et instruments assimilables à des actions, y compris, mais sans s'y limiter, des actions des Etats-Unis, de l'Europe, du Japon et des marchés émergents		65%
Obligations convertibles		20%
- Investissements alternatifs jusqu'à 20%, principalement investis en stratégies Actions Long/Short, Event Driven, Relative Value, Global Macro and CTA; - Matières premières (y compris, mais sans s'y limiter l'or, l'argent, le platine) via ETCs jusqu'à 15%, <i>Mais au total pour les 2 stratégies</i>		30%

* La notion d'indirecte doit être comprise comme suit : Les investissements seront effectués par l'intermédiaire d'un OPCVM réglementé ou d'autres fonds d'investissement réglementés de type ouvert dont la politique d'investissement et l'exposition au risque sont similaires à celles d'un OPCVM et qui sont soumis à une surveillance réglementaire équivalente.

Les OPCVM réglementés ou autres fonds d'investissement réglementés de type ouvert investissant uniquement à titre accessoire dans le type d'actifs susmentionné ou avec les contraintes susmentionnées ne sont pas pris en compte pour le calcul de la/des limite(s) pertinente(s).

Le maximum de 50% mentionné ci-dessus pour les investissements en instruments du marché monétaire ne sera atteint que dans des situations de marché exceptionnelles et pour une période de temps limitée.

Les instruments financiers dérivés (tels que, sans que cette liste soit exhaustive, les CDS, les contrats à terme et les options) définis au chapitre "LIMITES D'INVESTISSEMENT" peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture.

En outre, le Compartiment peut investir dans des produits structurés qui seront classés en fonction de la nature de leurs sous-jacents pour le calcul des limites susmentionnées.

Les investissements directs ou indirects* dans des instruments à revenu fixe ou des émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- (Fitch Ratings Ltd.) ou BBB- (Standards & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou qui ne sont pas notés sont autorisés dans la limite de 30 % de l'actif net total du Compartiment.

En outre, pour tous les types d'actifs, il n'existe aucune restriction quant au pays de l'émetteur. Néanmoins, la somme de tous les émetteurs des pays émergents ne doit pas représenter plus de 50 % de l'actif net total du Compartiment.

Le Compartiment est autorisé à investir dans d'autres devises que sa devise de base. Le risque de change associé peut être couvert ou non à la discrétion du Gestionnaire d'Investissement.

Toutefois, dans tous les cas, l'exposition à la devise de base du portefeuille sera comprise entre 40 % et 110 %. La performance du Compartiment peut donc être affectée par les fluctuations de ces devises par rapport à la devise de référence.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. (Article 7 du règlement de l'UE relatif à la taxonomie). »

Nouvelle politique d'investissement

« L'objectif d'investissement de **U ASSET ALLOCATION - MULTI ASSET CONTROL** est de générer un rendement modéré sur l'horizon d'investissement mentionné ci-dessous.

Le processus d'investissement commence par la détermination, par le Gestionnaire d'Investissement, du rendement attendu de chaque classe d'actifs au cours des cinq prochaines années. Ces rendements attendus sont les meilleures estimations basées sur le cadre propriétaire du Gestionnaire d'Investissement qui inclut les tendances macroéconomiques à long terme en matière de démographie, de main-d'œuvre et de productivité pour définir la croissance économique, l'inflation, la politique monétaire et fiscale ainsi que de multiples mesures

d'évaluation pour les cinq prochaines années. Sur cette base, un processus d'optimisation est utilisé pour définir l'allocation stratégique des actifs. Le processus d'optimisation procède à des milliers de combinaisons mathématiques de classes d'actifs afin de trouver toutes les combinaisons qui permettront d'atteindre l'objectif de performance. La combinaison présentant la volatilité la plus faible est alors définie comme l'allocation stratégique. (le « **Portefeuille Optimisé** »)

En outre, le Gestionnaire d'Investissement ajoute un mécanisme de contrôle de la volatilité afin de la maintenir à un niveau décent. Lorsque la volatilité de l'allocation stratégique augmente de manière significative, le Gestionnaire d'Investissement réduit le Portefeuille Optimisé et investit dans des investissements alternatifs dans les limites ci-dessous. Lorsque la volatilité se normalise, le Gestionnaire d'Investissement réduit l'allocation en investissements alternatifs pour réinvestir dans le Portefeuille Optimisé. La volatilité du Compartiment devrait être inférieure à 10 % (ce qui ne peut être garanti).

Pour atteindre cet objectif, le Compartiment est géré activement et peut être investi directement ou indirectement* de la manière suivante :

Type d'actifs	Exposition directe (jusqu'à)	Exposition indirecte* (jusqu'à)
Instruments à taux fixes incluant notamment (sans limitation) notes, dépôt à terme et tout types d'obligations tels que obligations de sociétés, obligation d'état, avec les exceptions suivantes :		100%
Obligations convertibles contingentes (Cocos)		10%
Titres adossés à des actifs « Asset-backed securities » (ABS)		
Titres adossés à des créances hypothécaires « Mortgage-backed securities » (MBS)	-	10%
CAT Obligations		
Instruments du marché monétaire		50%
Actions et instruments assimilables à des actions, y compris, mais sans s'y limiter, des actions des Etats-Unis, de l'Europe, du Japon et des marchés émergents		65%
Obligations convertibles		20%
- Investissements alternatifs jusqu'à 20%, principalement investis en stratégies Actions Long/Short, Event Driven, Relative Value, Global Macro and CTA; - Matières premières (y compris, mais sans s'y limiter l'or, l'argent, le platine) via ETCs jusqu'à 15%, <i>Mais au total pour les 2 stratégies</i>		40%

* La notion d'indirect doit être comprise comme suit : Les investissements seront effectués par l'intermédiaire d'un OPCVM réglementé ou d'autres fonds d'investissement réglementés de type ouvert dont la politique d'investissement et l'exposition au risque sont similaires à celles d'un OPCVM et qui sont soumis à une surveillance réglementaire équivalente.

Les OPCVM réglementés ou autres fonds d'investissement réglementés de type ouvert investissant uniquement à titre accessoire dans le type d'actifs susmentionné ou avec les contraintes susmentionnées ne sont pas pris en compte pour le calcul de la/des limite(s) pertinente(s).

Le maximum de 50% mentionné ci-dessus pour les investissements en instruments du marché monétaire ne sera atteint que dans des situations de marché exceptionnelles et pour une période de temps limitée.

Les instruments financiers dérivés (tels que, sans que cette liste soit exhaustive, les CDS, les contrats à terme et les options) définis au chapitre « LIMITES D'INVESTISSEMENT » peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture.

En outre, le Compartiment peut investir dans des produits structurés qui seront classés en fonction de la nature de leurs sous-jacents pour le calcul des limites susmentionnées.

Les investissements directs ou indirects* dans des instruments à revenu fixe ou des émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- (Fitch Ratings Ltd.) ou BBB- (Standards & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou qui ne sont pas notés sont autorisés dans la limite de 30 % de l'actif net total du Compartiment.

En outre, pour tous les types d'actifs, il n'existe aucune restriction quant au pays de l'émetteur. Néanmoins, la somme de tous les émetteurs des pays émergents ne doit pas représenter plus de 50 % de l'actif net total du Compartiment.

Le Compartiment est autorisé à investir dans d'autres devises que sa devise de base. Le risque de change associé peut être couvert ou non à la discrétion du Gestionnaire d'Investissement.

Toutefois, dans tous les cas, l'exposition à la devise de base du portefeuille sera comprise entre 40 % et 110 %. La performance du Compartiment peut donc être affectée par les fluctuations de ces devises par rapport à la devise de référence.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. (Article 7 du règlement de l'UE relatif à la taxonomie). »

Les actionnaires de U Asset Allocation - Target Return Moderate USD qui ne sont pas d'accord avec le changement susmentionné auront la possibilité de demander le rachat de leurs actions sans frais pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.